AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP -6-11-68 853133

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)
Régie de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, CLERMONT-FERRAND - 63
C. C. P : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

Supplément n° 1 au Bulletin n° 97 d'OCTOBRE 1968.-

25,00 F

INFORMATIONS.-

## CEREALES

DESINFECTION DES SEMENCES.-

La désinfection des semences permet d'obtenir d'excellents résultats dans la lutte contre la plupart des maladies graves qui s'attaquent aux céréales : Carie du Blé, Charbon du Blé, Charbons de l'Avoine, Charbon nu de l'Orge, Charbon couvert de l'Orge, Helminthosporiose de l'Orge, Fusarioses et Septorioses. Cette désinfection reste sans action sur les Rouilles et les Piétins. Elle est très nettement insuffisante contre le Charbon du Maïs.

Contre le Charbon du Blé, maladie dont les germes se trouvent à l'intérieur du grain, seul le traitement des semences par la chaleur peut être utilisé. Ce traitement qui a pour but de détruire le champignon sans nuire à la faculté germinative du grain est délicat et ne peut être réalisé que par des organismes disposant d'une installation spéciale.

Contre le Charbon nu de l'Orge, maladie dont les germes se trouvent, comme le charbon du blé, à l'intérieur du grain, outre le traitement des semences par la chaleur, la désinfection peut être réalisée avec un produit à base d'un dérivé de l'Oxathiine (produit en autorisation provisoire de vente).

Pour les autres maladies dont les germes se trouvent sur les grains et parfois dans le sol, la désinfection peut être effectuée chimiquement avec l'un des produits suivants :

- Captane, Thirame, Carbatène : les deux premiers produits ne combattent que les Fusarioses et les Septorioses, le dernier n'est actif que contre la Carie du Blé.
- Composés Organomercuriques : actifs sur un grand nombre de champignons (Carie, Charbon nu de l'Avoine, Charbon couvert de l'Orge, Helminthosporiose, Fusarioses et Septorioses).
- Dérivés benzèniques (Hexachlorobenzène, Quintozène) : spécifiques de la Carie du Blé.
- Formol : efficace contre la Carie du Blé, les Charbons de l'Avoine, le Charbon couvert de l'Orge.
- Mancozèbe : actif contre la Carie, les Fusarioses et l'Helminthosporiose de l'Orge.
- Manèbe : efficace sur les diverses maladies du Blé, de l'Avoine et de l'Orge à l'exception du Charbon du Blé et du Charbon nu de l'Orge.
- Oxyquinoléate de Cuivre : plus actif vis à vis de la Carie qu'à l'égard des Fusarioses et des Septorioses.
- Sels de Cuivre : surtout actifs contre la Carie du Blé.

P./.213

Selon le matériel dont on dispose et le produit retenu, le traitement peut s'effectuer par poudrage à sec, par poudrage humide ou par trempage (dans ce cas, éliminer les grains qui surnagent, faire sécher la semence après traitement et semer sans tarder).

Les grains désinfectés, non utilisés pour le semis, ne doivent pas être employés pour la meunerie ou l'alimentation des animaux (les composés organomercuriques, en particulier, sont très toxiques).

Les produits mentionnés ci-dessus ne sont efficaces que contre les maladies cryptogamiques. Dans le cas où d'autres dommages sont à craindre, il y a intérêt à utiliser un produit mixte,

- contenant du Lindane, de l'Aldrine ou de l'Heptachlore s'il s'agit de protéger des attaques de Vers "fil de fer" (Taupins).
- contenant du Lindane ou du Diéthion pour limiter les dégâts de la Mouche grise ou de l'Oscinie.
- contenant de l'Anthraquinone pour éviter les méfaits des Corbeaux.

## C O L Z A

GROSSE ALTISE DU COLZA.

L'activité de cet insecte peut se prolonger très tardivement.

Le cas échéant, intervenir contre les larves ayant pénétré dans le pétiole des feuilles avec un insecticide à base de Lindane, ou par température suffisante, de Parathion.

## ENQUETE AUPRES DES ABONNES

Nous serions reconnaissants aux Abonnés de la Station d'Avertissements Agricoles de bien vouloir, nous retourner avec leurs observations, si possible avant fin Novembre, la page 3 de ce bulletin.

Nous les en remercions bien vivement à l'avance.

Clermont-Ferrand, le 23 Octobre 1968.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Tirage n° 701 du 23 Octobre 1968 - 2200 exemplaires - ABONNEMENT 1968 - Expédition n° 25.

| NOM et ADRESSE de l'ABONNE | ARBRES FRUITIERS | | V I G N E | | | POMMES DE TERRE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | POMMIERS | POIRIERS | | | | |
| M.<br>à | Tavelure et Carpocapse | Tavelure et Carpocapse | MILDIOU | BLACK-ROT | OÏDIUM | MILDIOU |
| TRAITEMENTS EFFECTUES (dates, produits employés doses et appareils utilisés) | | | | | | |
| RESULTATS OBTENUS | | | | | | |
| OBSERVATIONS DIVERSES (Toutes cultures et tous parasites) | | | | | | |

Imprimerie de laStation de CLERMONT-FERRAND
Directeur-Gérant : L. BOUYX

Questionnaire à retourner à l'adresse ci-dessous, avant fin NOVEMBRE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative d'Assas - Rue Pélissier
63 - CLERMONT-FERRAND



P214